



Les lycéen.nes doivent être entendus ! Les personnels éducatifs se mobilisent ! La répression doit cesser !



Depuis plusieurs semaines les lycéennes et lycéens de l'académie de Lille se mobilisent pour dénoncer leurs conditions d'études : état du bâti, emplois du temps intenable, inégalités, aux études supérieures, Parcoursup, manque de personnels et remplacements non assurés.

Les élèves réclament aussi plus d'égalité et de justice sociale, conscient.es que les politiques d'Emmanuel Macron et ses gouvernements successifs ont abîmé les principes de l'École de la République.

En dépit d'une mobilisation puissante, le gouvernement ne répond pas aux attentes des lycéen.nes. Sébastien Lecornu n'a rien annoncé de concret le 7 octobre.



Les revendications lycéennes sont pourtant légitimes et rejoignent celles portées par les organisations syndicales ces dernières années. **Le mouvement social est aujourd'hui en position de force. Toujours aux côtés des lycéen.nes mobilisé.es, les syndicats appellent désormais aussi les personnels à se mobiliser massivement** : pour l'annulation des suppressions d'emplois prévues au budget 2027, la création des postes nécessaires, l'abrogation de la réforme Blanquer du lycée et de Parcoursup, l'augmentation des salaires sans contreparties, l'amélioration des conditions de travail pour l'ensemble des personnels, un plan de titularisation des non-titulaires, une grille de rémunération nationale pour les AED, la création d'un statut pour les AESH, un plan d'urgence de rénovation du bâti scolaire.

Le refus d'entendre et la répression violente des enfants doit cesser !

➡ Les arrestations et gardes à vue massives qui s'apparentent à des punitions d'enfermement avant tout jugement doivent cesser !

➡ La doctrine de répression violente qui perdure ces dernières années, sans consigne de retenue est accentuée avec les lycéen.nes. À Dunkerque, utiliser un 4x4 pour disperser une foule est illégal et dangereux. La France doit cesser d'utiliser des armes de guerre (selon le droit international) contre sa propre population et en particulier contre des enfants, menant à des drames comme pour le lycéen à la main arrachée devant le lycée Béhal de Lens.

➡ Les interdictions non circonstanciées et disproportionnées des rassemblements, privant les lycéens de leur droit de manifester – garanti par la Convention internationale des droits de l'enfant et la Convention européenne des droits de l'Homme – doivent cesser !

➡ l'utilisation du confinement dans les établissements, sous prétexte d'un danger souvent non avéré pour restreindre la possibilité des élèves de se rendre aux rassemblements doit cesser !

Ces réponses disproportionnées qui visent à décourager et effrayer les élèves, niant au passage l'objet de leur mobilisation, abîment la confiance de la jeunesse dans les institutions et dégradent davantage la confiance dans la démocratie. Ce gouvernement en est comptable.

Les fédérations syndicales FSU, CGT, SOLIDAIRES, UNSA, CFDT, FO, la fédération de parents d'élèves FCPE, la Ligue des Droits de l'Homme et le Syndicat des Avocats de France appellent à un sursaut de responsabilité des adultes pour redonner à la jeunesse sa place dans la démocratie citoyenne.

Aux côtés des élèves !

En respectant l'indépendance du mouvement lycéen, nos organisations appellent ainsi à soutenir les élèves : ils doivent pouvoir exercer leur droit à manifester, à se réunir, à s'exprimer.

-- Nous ne transigerons pas sur le respect des droits de nos élèves et enfants --

➡ Par la présence d'adultes aux côtés des lycéen.nes, dans et devant les établissements lors des rassemblements. Jusqu'ici, cette présence a permis témoignages, réconfort, pondération, médiation, protection. Ainsi lors des très grandes manifestations lycéen.nes et étudiantes des 6 et 8 octobre.

➡ En refusant les injonctions dévoyées de confinement lorsqu'elles ne répondent pas à leurs fondements (réel danger grave et imminent pour tous les élèves par exemple) et sont utilisées pour réduire le droit reconnu à la jeunesse de manifester et se rassembler.

➡ En résistant aux pressions pour faire cours en distanciel dont l'intention et l'effet premier est d'affaiblir la mobilisation comme l'on ferait pour atténuer une épidémie mortelle. Les cours en distanciel accroissent les inégalités et le stress dénoncés par les élèves contre lesquels ils se mobilisent justement ;

➡ En refusant de participer à la délation sollicitée par l'administration rectorale ou préfectorale en donnant des noms de participants aux mobilisations ;

➡ À ne pas participer à la surenchère de sanctions scolaires ou administratives qui se dessine. Faire l'appel lors des distanciel n'est pas obligatoire, ni justifié. Il faudra rattraper les cours dans la mesure du possible pour ne pas pénaliser les lycéen.nes mobilisés ; nous dénonçons fermement les convocations des familles pour rappels à l'ordre et les conseils de discipline pour la simple participation à un blocus ou un rassemblement.

--- Les fédérations syndicales ont déposé des préavis de grève et appellent les personnels à s'en saisir là où cela est nécessaire ---

la FSU, Solidaires, la CGT Educ'action, l'Unsa Education, FO, la fédération de parents d'élèves FCPE, la Ligue des Droits de l'Homme et le Syndicat des Avocats de France appellent à se joindre aux manifestations.

mardi 13 octobre,

Lille - 12h place Déliot

Lens – 9h30 Place du Cantin (Salengro)

Arras – 9h30, Place Foch

Dunkerque – 10h, Place Jean Bart

Lille, le 09 octobre 2026